



le magazine de la Banque Cantonale de Genève | été 2019

Le Cercle des Agriculteurs,
la croissance par l'innovation
et la valorisation

Sept recommandations
à la clientèle privée

Les enjeux de l'hypothèque
lors de la retraite

UNE BANQUE QUI CIBLE LA PROTECTION DE VOTRE TEMPS LIBRE ET DE VOS AVOIRS.

Aux côtés des personnes et des familles,
avec attention, rigueur et réactivité.

- Private Banking
- Epargne sécurisée
- Prévoyance
- Planification patrimoniale
- Financements hypothécaires





Blaise Goetschin
CEO

Une banque qui participe à votre sécurité financière

On pourrait croire que notre société moderne assure chacun d'une protection totale de ses actifs. En Suisse, le droit de la propriété reste bien ancré dans la législation, la sécurité des villes et des campagnes est globalement fiable, les assurances couvrent pratiquement tous les risques, et la fiscalité sur les éléments de fortune reste supportable. Or, cette description enchanteuse ne correspond pas nécessairement au vécu des citoyens, qui expérimentent de nombreuses formes d'agression visant leur patrimoine. Notre établissement lutte aux côtés de ses clients pour prévenir, parfois déjouer ou chercher à réduire les dégâts liés aux menées criminelles.

Un concept de conseil en sécurité de patrimoine pour les personnes privées a été développé avec des spécialistes et des conseillers expérimentés. Il est proposé depuis peu sous la marque "Bastion". En voici les principaux axes d'action.

Inventorier les menaces

Il faudrait requérir l'aide de Prévert pour imaginer tous les types d'accidents de sécurité qui peuvent survenir. S'agissant de l'aspect patrimonial, le degré de menace croît naturellement en fonction de la taille de celui-ci. Les extorsions ont lieu à domicile, à distance, ou sur des lieux d'échanges commerciaux, en présence de liquidités, de supports informatiques ou de moyens de paiement mal sécurisés. Dans un autre contexte, les personnes affaiblies par l'âge ou la maladie sont l'objet d'abus de faiblesse, à bas bruit, souvent par certains proches peu scrupuleux. Enfin, dans le domaine digital, comme la banque en ligne, les attaques informatiques sont fréquentes et de plus en plus sophistiquées.

Installer les mesures préventives

A l'instar du domaine militaire, *si vis pacem para bellum*, la prévention est le fondement de toute sécurité. Comme l'incendie ou la guerre, rien ne permet d'exclure que l'incident ne se produise. Au contraire, il faut admettre cette réalité et s'y préparer. L'axe stratégique principal consiste à diversifier et à compartimenter les actifs.

Diversifier consiste à répartir les actifs sur un nombre élevé de positions (catégories, pays, devises) à l'aide d'un ou de plusieurs mandats de gestion. Compartimenter consiste à séparer les actifs dans deux poches au moins. Un premier segment doit rassembler les actifs nécessaires à la vie quotidienne. Il faut pouvoir y accéder et les opérer facilement et immédiatement. Ils seront donc sur des supports digitaux avec tous les risques associés. Un second segment va recueillir les actifs patrimoniaux constitutifs de la fortune stable. Il doit faire l'objet d'un dispositif de sécurité maximal. Il ne devrait pas être accessible en ligne, y compris par son détenteur, afin d'éviter tout risque d'usurpation de mot de passe, lors de *home-jacking*, par exemple. En d'autres termes, ces actifs seront déposés dans une banque sûre et sur des comptes cryptés. Leur accès ne sera possible que dans un contexte protégé. Accessoirement, le courrier les concernant sera retenu par l'établissement afin d'éviter la menace du *phishing* (vol de données en boîte à lettres ou violation du secret postal). Précisons encore que ces mesures de protection ne nuisent en rien à la transparence et aux obligations fiscales. (suite en page 2)

Sommaire

Cockpit de l'économie genevoise	2
Genève, culture et société	
Le Salève, un attrait sans cesse renouvelé depuis des siècles	4
Genève, une entreprise en action	
Le Cercle des Agriculteurs, la croissance par l'innovation et la valorisation	6
Genève, des communes en action	
Un concept novateur pour le futur restaurant du Centre intercommunal de sport, loisirs et nature des Evaux	9
Gouvernance	
25 ^e Assemblée générale ordinaire de la BCGE	12
Qualité de service	
La BCGE accessible en Suisse pour ses clients	14
Bastion, votre sécurité financière	15
Actualités	
BCGE Asset management signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)	16
BCGE engagée pour la mobilité durable aux côtés des TPG	17
Prix de l'Artisanat 2019 décerné à l'Atelier MAQ3, maquettistes d'architecture	18
Economie	
Sept recommandations à la clientèle privée	19
Investissement et placements	
Emergents vs régions à croissance dynamique	20
L'investissement non coté, différents métiers spécialisés	21
Les enjeux de l'hypothèque lors de la retraite.	
Comment la choisir ? Faut-il l'amortir ?	22
Prêt hypothécaire, une décision réfléchie	23
Innovation et digitalisation	
Focus sur deux études: numérisation et immobilier / la cybersécurité, un processus permanent	25
Le livre à découvrir: le rôle du franc suisse dans les transactions internationales	25

Impressum

Editeur: Banque Cantonale de Genève, département Communication

Responsable: Hélène De Vos Vuadens / Lydia Albrecht

Coordination: Nathalie Vernaz (nathalie.vernaz@bcge.ch)

Adresse de la rédaction, service abonnement:

Banque Cantonale de Genève, Communication

Quai de l'île 17, CP 2251 – 1211 Genève 2 – Tél. 022 809 20 04 – dialogue@bcge.ch

Tirage: 40'400 exemplaires, paraît trois fois par an

Création, réalisation graphique: Alternative.ch

Impression: ATAR Roto Presse SA

Copyright: toute reproduction totale ou partielle des textes est soumise

à l'autorisation de l'éditeur.

Photographies et illustrations: Alternative communication,

Didier Pascal Casagrande, DDA-Devaux & Devaux Architectes, geneveterroir,

Guenin-Hüni Architectes, Patrick Gilliéron Lopreno, Magic Pencil, @mryllynn,

Xavier Pintado, Sideral Film, Loris Von Siebenthal

"Les opinions exprimées dans ce magazine ne reflètent pas expressément l'avis de l'éditeur."

"Les informations contenues dans ce document s'appuient sur des éléments dignes de foi. Elles ne sauraient toutefois engager la Banque Cantonale de Genève."

Couverture: Eline Rol, aviron, une athlète soutenue par la BCGE, photographiée par Loris Von Siebenthal

Apprendre à réagir à une agression

En face d'un incident de sécurité, il faut réagir immédiatement. Avertir au plus vite les institutions (cartes de crédit) et les banques (comptes, liaisons informatiques, plateformes). Il importe de bien déterminer le périmètre des parties du patrimoine touchées. Il faut aussi s'assurer que la source d'agression est bien neutralisée. Il faudra bien sûr avertir les assurances. Le dépôt de plainte doit également être examiné avec l'aide d'un avocat.

Revoir régulièrement son dispositif de sûreté

Un échange structuré avec les spécialistes sécurité de la banque permet de pratiquer un 360 degrés utile. Outre les grands classiques de la formulation et la conservation des mots de passe, un examen de l'ensemble des mesures de sécurité physique s'avère souvent payant. Les criminels sont très imaginatifs et, en contrepartie, il faut faire preuve de fantaisie pour repérer à l'avance ses propres failles sécuritaires.

La banque s'inscrit dans un partenariat de sécurité avec ses clients. La démarche vise en premier lieu à fidéliser la clientèle dans une optique de long terme. La banque a aussi intérêt à éviter que ses clients subissent des menées criminelles, qui peuvent ensuite conduire à des contentieux ou à des procédures auxquelles elle pourrait devoir participer en qualité de témoin. Les interactions techniques entre banques et clients, une certaine forme de solidarité, sont naturellement amplifiées face à la digitalisation et son pendant, la cybercriminalité. ■

Blaise Goetschin
CEO

Cockpit de l'économie genevoise

Situation conjoncturelle de l'année en cours et prévisions

Scénario 2019-2020

Macroéconomie	PIB		Inflation		Taux de chômage	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Suisse	1.3%	1.6%	0.8%	0.9%	2.5%	2.5%
Genève	1.1%	1.6%	0.8%	0.9%	4.4%	4.4%
Zone euro	1.4%	1.2%	1.7%	1.0%	7.7%	7.3%
Etats-Unis	2.1%	1.8%	1.9%	2.0%	4.0%	4.0%

Taux directeurs	3 mois	12 mois	18 mois
Suisse	-0.75%	-0.50%	-0.25%
Zone euro	0.00%	0.25%	0.50%
Etats-Unis	2.50%	2.75%	2.50%

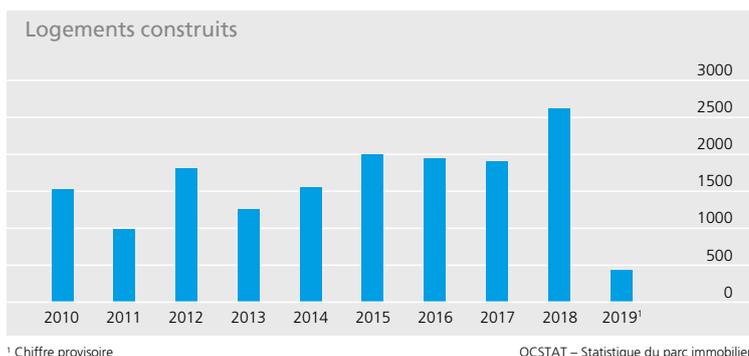
Taux à 10 ans	3 mois	12 mois	18 mois
Suisse	-0.44%	0.50%	0.70%
Zone euro	0.24%	0.70%	1.20%
Etats-Unis	2.12%	2.80%	2.80%

Devises & pétrole	3 mois	12 mois	18 mois
EUR/CHF	1.13	1.20	1.20
USD/CHF	1.00	0.96	0.96
EUR/USD	1.13	1.25	1.25
Pétrole-brent (USD/baril)	61	65	65

Source: Thomson Reuters & BCGE

De nombreux logements seront mis sur le marché

Il ne faut pas tirer de conclusions hâtives suite à la lecture des chiffres du premier trimestre 2019 montrant une forte baisse du gain total de logements (447 contre 701 à la même époque en 2018). D'une part, au cours des 12 derniers mois, le parc immobilier a augmenté de 2%, soit 2'642 logements supplémentaires (la somme des nouvelles constructions et des transformations, à quoi on soustrait les destructions). En tout, 496 bâtiments ont été construits, représentant un volume de plus de 3.3 millions de m³ et une valeur supérieure à 2.4 milliards de francs, des chiffres en forte hausse en comparaison annuelle (respectivement +84% et +23%). D'autre part, 6'624 logements neufs étaient en cours de construction à fin mars 2019, un chiffre historiquement élevé. De nombreux logements seront donc bientôt mis sur le marché, principalement en Ville de Genève, ainsi que dans les communes de Vernier et de Thônex.

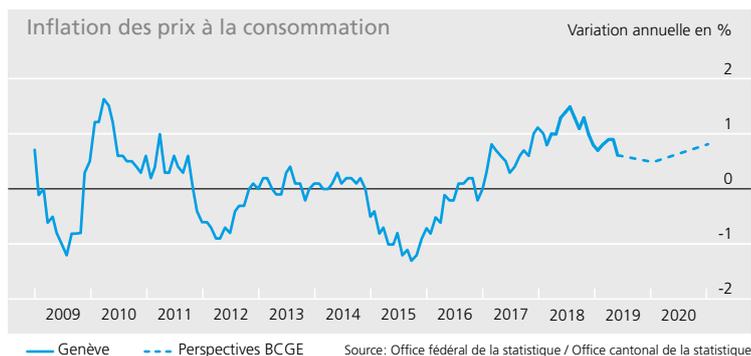


¹ Chiffre provisoire

OCSTAT – Statistique du parc immobilier

L'indice des prix poursuit sa légère progression

En janvier 2019, l'indice genevois des prix à la consommation était exactement au même niveau qu'en décembre 2010. Soit quasi une décennie de surplace, puisque seuls 16 mois, dont 10 en 2018, ont affiché une valeur légèrement supérieure durant cette période. Depuis le début de l'année toutefois, une timide progression a eu lieu en termes mensuels (+0.2% en avril sur un mois et +0.9% par rapport au même mois de 2018). Il convient cependant de noter que la variation annuelle moyenne s'est maintenue à +1.1% pour le neuvième mois consécutif. Pour mémoire, le principal poste de dépenses des ménages genevois est constitué par le loyer, suivi par la santé et les transports. Un autre poste est celui consacré aux impôts, dépendants du revenu. Ce poste n'est pas inclus dans l'indice des prix à la consommation.



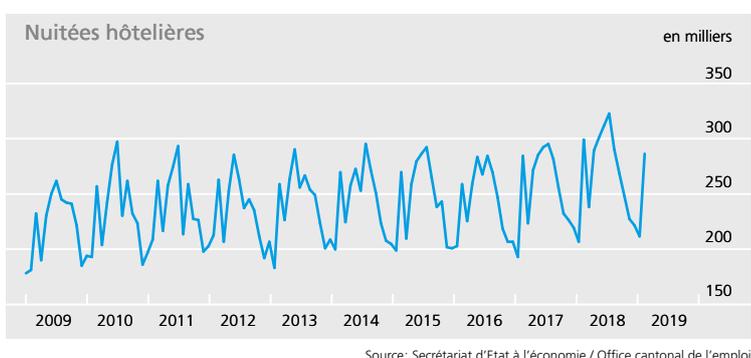
Un marché du travail en progression

Le marché du travail genevois est resté très dynamique, comme le montrent divers indicateurs pour le premier trimestre. D'abord, la masse salariale a continué sa croissance entamée deux ans auparavant : en variation annuelle, elle a progressé de 4.2% en termes nominal (+3.1% en termes réels). Ensuite, le taux de chômage a poursuivi sa décrue : en avril, 10'129 personnes étaient inscrites au chômage (4.3%, soit 0.1 point de moins). Quant aux demandeurs d'emploi, ils sont passés sous la barre des 15'000 personnes (14'987), atteignant un des niveaux les plus bas de ces douze dernières années. Enfin, le nombre de frontaliers étrangers actifs dans le canton a augmenté de 1.9% par rapport au premier trimestre 2018, une variation plus prononcée qu'à l'échelon national (bien que faible en comparaison historique pour Genève).



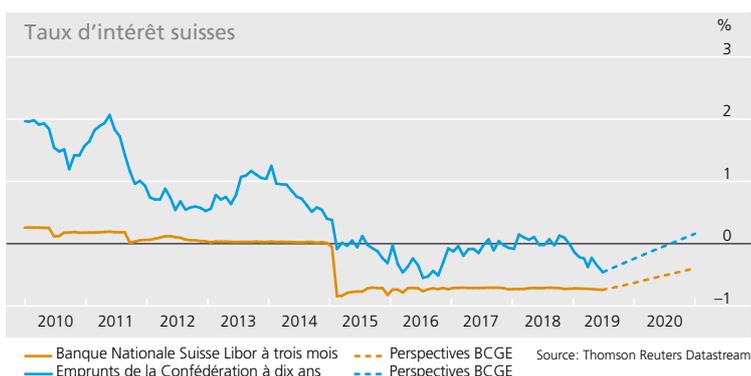
Hôtellerie, un ralentissement après l'euphorie

Après deux ans durant lesquels l'hôtellerie genevoise est allée de records en records, elle a marqué le pas en termes de nuitées au premier trimestre 2019. Alors que ces dernières affichaient encore des hausses en janvier et en février (respectivement +0.7 et +2.2% par rapport aux mois correspondants de 2018), elles ont fortement reculé en mars (-4%). C'est ainsi que sur les trois premiers mois de l'année, les 125 établissements que compte le parc hôtelier genevois ont vu leur fréquentation baisser de 0.8%, à 720'000 nuitées, ce qui reste toutefois un très bon résultat en termes historiques. A noter que cette diminution est imputable aux hôtes provenant de Suisse, qui semblent avoir boudé le bout du lac (-7.7% ce trimestre), tandis que la demande des hôtes de l'étranger a poursuivi sa hausse (+0.9%).



Les taux d'intérêt restent en négatif

La normalisation de la politique monétaire risque d'être retardée par rapport aux premières attentes. Autrement dit, les taux d'intérêt ne vont pas revenir aussi vite que souhaité en territoire positif. En matière de taux courts, les premières hausses de la Banque Nationale Suisse, dans le sillage de la Banque Centrale Européenne, ne devraient pas intervenir avant 2020. Quant aux taux longs, qui ont reculé au premier trimestre, ils sont peu compatibles avec le scénario attendu de croissance et d'inflation modérées. Si ce dernier se confirme, il devrait redonner des couleurs aux rendements longs, qui pourraient atteindre des niveaux proches de 0.2% pour le 10 ans de la Confédération, voire légèrement plus élevés en 2020. ■



BCGE Asset management



Le Salève, un attrait sans cesse renouvelé depuis des siècles

A une saison qui invite aux balades, une petite promenade autour de quelques faits insolites et historiques permet de donner un relief particulier à cette montagne. Coup d'œil sur le passé, mais aussi le futur, puisque son téléphérique va être entièrement rénové.

début du XIX^e siècle, il est la montagne d'Europe la mieux connue sous tous les aspects des sciences naturelles, comme le relatent les Actes d'un colloque consacré aux 30 ans de préservation du Salève¹.

Chemin de fer à crémaillère

Champ d'investigation scientifique, la montagne est aussi le berceau de quelques premières mondiales, comme le chemin de fer électrique à crémaillère. Inauguré en 1892, il partait d'Etrembières et allait jusqu'au lieu-dit Les Treize-Arbres, en passant par Monnetier. Deux ans plus tard, la ligne s'enrichit d'un nouveau tronçon, reliant Veyrier à ce village très prisé des touristes, qui s'y arrêtaient souvent avant de poursuivre leur trajet jusqu'au terminus.

Le trajet durait une heure. Au sommet, on y trouvait même un jardin botanique, comme le raconte un livre très fouillé sur "Le Salève et son chemin de fer à crémaillère"².

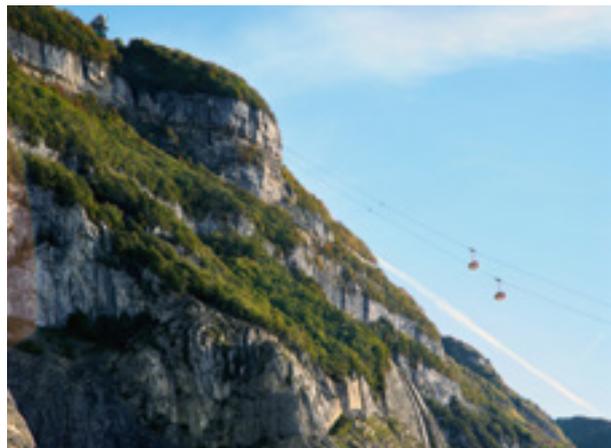
Comme il n'y avait pas de réseau électrique public, la Compagnie de Chemin de Fer du Salève avait fait construire une usine de production d'électricité, adossée à un barrage sur l'Arve : l'usine hydroélectrique d'Arthaz, toujours en activité.

A force de voir le Salève tous les jours, les Genevoises et les Genevois pensent tout connaître de "leur" montagne. Et pourtant. Saviez-vous que des premières mondiales y virent le jour ? Ou que le mot "varappe", que l'on associe mentalement à des sommets élevés et escarpés, tire son origine de ce modeste îlot calcaire culminant à 1'379 mètres ?

Mais commençons par le début. L'histoire du Salève naît sous les tropiques, il y a 150 millions d'années. La région était alors recouverte d'un océan peu profond rempli d'une riche vie préhistorique. Ce sont ces plages et cette eau qui expliquent la présence de fossiles d'un grand nombre d'invertébrés différents, que l'œil attentif, aidé d'un peu de chance, peut encore y repérer. De nombreux spécimens ont ainsi été découverts au fil des siècles, dont des fossiles de l'immense escargot préhistorique, le *Natica leviathan*, qui pouvait atteindre jusqu'à 30 centimètres de hauteur.

Le Salève a attiré, depuis quelque 500 ans, la curiosité des naturalistes de passage, en raison de sa position géographique au cœur de l'Europe, de sa proximité d'une ville, de ses particularités géomorphologiques et de sa flore variée (plus de 1'000 espèces recensées, dont le sabot de Vénus, cette belle orchidée à la forme très typée). Résultat : depuis le

A gauche: photo du projet de rénovation du téléphérique du Salève, par DDA Architectes, Paris. Son objectif: redonner vie au bâtiment emblématique du Grand Genève, inauguré par l'architecte genevois Maurice Braillard en 1932, tout en conservant son aspect historique. Le projet prévoit principalement d'améliorer les conditions d'accès et d'accueil des deux gares.



Pour aller plus loin

Un dépliant et une application pour smartphone sont proposés gratuitement par le Téléphérique du Salève, avec des explications sur deux promenades, l'une sportive (5.5 km, 2h30, 670 mètres de dénivelé, difficulté moyenne), l'autre familiale (4 km, 2h, 160 mètres de dénivelé, facile).

En tout, le Salève possède quelque 250 kilomètres d'itinéraires entretenus et balisés par le Syndicat mixte du Salève, et bien plus de sentiers non balisés, parfois très escarpés et dangereux.

Quant à la Maison du Salève, elle organise de nombreuses activités pour les enfants et les adultes: conférences, visites guidées, ateliers, anniversaires, balades découvertes, randonnées.

Enfin, pour ceux qui préfèrent leur canapé, il existe de nombreux ouvrages sur l'histoire, les promenades, les personnages ou encore les légendes du Salève, sans compter un roman policier d'une auteure genevoise (Olivia Gerig, *L'Ogre du Salève*, Éditions Encre fraîche).

Tirant son énergie grâce à ces turbines actionnées par l'eau de l'Arve, ce tortillard révolutionnaire connu un large succès avant de subir la concurrence de la route, puis du téléphérique. Il cessa de fonctionner en 1935.

Près de 90 ans plus tard, on voit toutefois encore des traces de ce funiculaire si l'on se promène vers le Pas de l'Échelle: un tunnel et un escalier taillé dans la roche qui était alors longé par le tracé du train.

Ascension en Motosacoche

La première ascension réalisée en véhicule individuel motorisé remonte à 1904. Ce sont les frères franco-suisse Henri et Armand Dufaux qui ont réussi à gravir la montagne, faisant même fi d'une pente de 20%, sur des routes caillouteuses. Ces inventeurs de génie (et par ailleurs pionniers de l'aviation) sont arrivés jusqu'au lieu-dit les Treize-Arbres, sur leur Motosacoche, ces bicyclettes munies d'un moteur amovible qu'ils avaient conçues et qu'ils fabriquaient dans leur entreprise basée à Genève.

Comme le raconte Dominique Ernst, grand connaisseur du Salève dans l'un de ses livres³, ce petit exploit ouvrit la voie à de nombreuses autres ascensions. La Société Genevoise d'Automobiles eut même l'idée d'utiliser cette montagne comme vitrine publicitaire pour démontrer la robustesse de ses nouvelles voitures.

666 mètres sans pylône

Quant au téléphérique, il a permis, dès son origine, d'arriver en haut en quelques minutes seulement. Il peut aussi s'enorgueillir d'être une première mondiale, lit-on dans le "Petit Livre du Salève"⁴: il possède la spécificité d'avoir 666 mètres de portée, sans pylône intermédiaire.

Construit en 1932 par l'architecte genevois Maurice Braillard et le promoteur savoyard Auguste Fournier, il est le fruit, comme presque tout ce qui touche au Salève, d'une aventure franco-genevoise.

L'existence du téléphérique ne fut pas de tout repos. Au milieu des années 1970, il cesse son activité. Il rouvre près de 10 ans plus tard, mais son avenir semble alors incertain. Depuis quelques années toutefois, il connaît un vrai succès. Depuis 2010, sa fréquentation a quasiment doublé, accueillant ainsi quelque 300'000 visiteurs par an.

Ce symbole du Grand Genève va encore connaître une nouvelle étape, le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), qui gère le téléphérique, ayant

décidé de faire entièrement rénover les deux gares, celles du départ et de l'arrivée. Le bureau d'architectes désigné par un jury franco-suisse va ainsi redonner vie au bâtiment réalisé par Braillard, tout en gardant son aspect visuel, si emblématique.

Un futur restaurant panoramique

C'est ainsi que l'esplanade du haut sera totalement repensée. Son édifice, qui était resté inachevé et qui est depuis des décennies parasité par les installations techniques du téléphérique, pourra enfin utiliser la salle haute. Prévus à l'origine pour être un restaurant, cette dernière n'a jamais pu remplir cette fonction, car, sans espaces de services, elle était inexploitable. Le restaurant prit alors place en contrebas, mais sans la vue panoramique espérée. Avec la rénovation, qui débutera à l'automne 2020, il récupérera la place imaginée lors de sa conception.

C'est ainsi qu'en 2022, pour ses 90 ans, le téléphérique sera paré de nouveaux atours, dont une terrasse haute qui permettra de contempler le bassin genevois, les Voirons et les Alpes. Il sera également doté d'un espace muséal et d'un mur de grimpe pour s'entraîner à la varappe.

Ce sera peut-être d'ailleurs l'occasion de faire découvrir l'origine de ce dernier mot. Son histoire, comme le rappelle le passionné et érudit Dominique Ernst dans son ouvrage précédemment cité, commence vers 1875 sur les hauteurs de Collonges-sous-Salève où d'excellents grimpeurs visent à escalader toutes les voies possibles. Malgré leurs efforts, une voie située dans la gorge du secteur des Varappes résiste à leurs tentatives. Les mois passent et leur échec demeure. Ils se voient alors affublés du sobriquet de "varappeux". Cette trouvaille linguistique se répandit si loin qu'elle se retrouva ensuite dans les pages des dictionnaires. ■

Aline Yazgi

1 *Le Salève, quels patrimoines après 30 ans de préservation?*, colloque coorganisé par le Syndicat Mixte du Salève et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, sous l'égide d'un large comité scientifique. Actes publiés en décembre 2018.

2 LEPÈRE Gérard, ERNST Dominique, *Le Salève et son chemin de fer à crémaillère*. Ed. La Salévienne, 2018.

3 ERNST Dominique, *Le Salève. Des histoires et des Hommes*, Slatkine, 2015.

4 Réalisé par les étudiants de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, édité par l'HEPIA et le Syndicat Mixte du Salève, 2017.

Le Cercle des Agriculteurs, la croissance par l'innovation et la valorisation

Basé à Satigny et doté de sites à Veyrier, Meinier et Lully, le Cercle des Agriculteurs regroupe 235 céréaliers du canton. La coopérative a pour mission, non seulement de valoriser la production céréalière genevoise, mais également de fournir tous les besoins pour tous les types de production. Composée d'une équipe de 70 collaborateurs dirigée depuis 2008 par John Schmalz, et d'un conseil d'administration constitué d'agriculteurs, elle a connu une croissance très intense au cours des 10 dernières années, grâce à une stratégie de diversification porteuse, reposant sur l'innovation et la valorisation.

150 ans d'existence au service des céréaliers genevois

Fondé en 1868, le Cercle des Agriculteurs était, à ses débuts, un regroupement destiné à centraliser les achats des agriculteurs. D'abord installé à la Servette, non loin des silos à grains au Pont de l'Île, le Cercle s'est développé et s'est déplacé à la rue des Noirettes à Carouge, avec déjà un dépôt à La Pallanterie – sur le site de l'actuelle boulangerie Au Four à Bois. "A la faveur d'un changement de direction au début des années 1980, la coopérative déménage de Carouge à Satigny, où elle reconstruit toutes les installations utiles pour les céréales", raconte John Schmalz, l'entrepreneur directeur général du Cercle des Agriculteurs.

C'est à cette époque que la coopérative démarre l'exploitation de magasins, qui fournissent d'abord les agriculteurs en produits spécifiques de ménage et de première nécessité, avant d'être rapidement ouverts au grand public. Un nouveau grand changement se produit au début des années 2000, lorsque le Cercle reprend la gestion des silos à céréales des Ports-Francis, un outil indispensable à l'approvisionnement céréalière du canton et de toute la Suisse.

Une belle croissance durant les 10 dernières années

En 2008, John Schmalz, au bénéfice d'une formation bancaire et de 18 années d'expérience dans l'industrie de la moto et de l'automobile, reprend la direction générale du Cercle des Agriculteurs, qui ne comptait, à ce moment-là, que 37 collaborateurs.

"Depuis plus de 20 ans, la céréale genevoise est pratiquée en culture des plus raisonnées qu'il soit, puisque les agriculteurs n'utilisent plus de fongicide, ni d'insecticide."

*John Schmalz, Directeur général
du Cercle des Agriculteurs*

"Je tire mon chapeau à toutes les personnes qui ont travaillé durant les 140 années précédentes, car j'ai hérité d'une entreprise dont on avait bien fixé les rails, avec une vision, un outil solide qu'il fallait développer encore", relève John Schmalz, choisi pour son profil commercial et ses aptitudes dans le développement des compétences en interne et dans la mise en commun des ressources et des valeurs.

La coopérative n'a pas les mêmes contraintes qu'une société anonyme. En effet, son objectif n'est pas de faire des bénéfices à tout prix, mais d'apporter des prestations aux agriculteurs et d'assurer la valorisation de la filière céréalière.

Afin de remplir cette mission, le Cercle des Agriculteurs a concentré ses activités sur trois fronts durant les 10 dernières années: le développement de la farine sous le label GRTA (Genève Région et Terre d'Avenir), le renouveau de la malterie et le lancement de la filière céréalière bio.





Genève, une entreprise en action (suite)

Des stratégies de diversification innovantes

Le prédécesseur de John Schmalz avait lancé la vente de la farine, issue des blés genevois, au secteur de la boulangerie, en fournissant le moulin de la Pallanterie. *"Le secteur de la farine permet de valoriser les céréales sous un circuit court et sous le label GRTA, magnifique outil de promotion de l'agriculture genevoise mis en place en 2004 par Robert Cramer", se réjouit John Schmalz.*

En plus des grands sacs de farine, le Cercle lancé la fabrication de conditionnements de 1kg, disponibles dans ses propres points de vente et dans divers autres magasins du canton. Ils ont la particularité d'être conditionnés par les ateliers protégés de la SGIPA (Société Genevoise pour l'Intégration Professionnelle d'Adolescents et d'Adultes), une collaboration en adéquation avec les valeurs du Cercle des Agriculteurs.

Le développement du marché de la farine GRTA a pris de l'ampleur, puisqu'aujourd'hui une quarantaine de boulangeries et une grande surface soutiennent

"Avec le développement de la farine GRTA, l'innovation de la malterie et le développement de la filière céréalière bio, nous avons trouvé des moyens de mettre en valeur l'agriculture genevoise et ses acteurs, de promouvoir les produits locaux et de remplir ainsi notre rôle de coopérative."

John Schmalz

la promotion de ce produit 100% genevois. Dans le même esprit de valorisation des céréales genevoises, la coopérative a opté pour l'innovation en relevant un très beau défi avec un grand succès : celui de réintroduire l'orge brassicole disparu des cultures depuis les années 1950 – désormais 80 ha dans le canton – pour créer une malterie à même de fournir les brasseries artisanales suisses. *"Dès 2010, nous avons commencé à mener des essais et des analyses car il fallait réapprendre à cultiver cette céréale. En 2015, nous avons lancé la production locale de malt issu d'orge brassicole produit à Genève, en travaillant un seul aspect, la qualité.",* commente John Schmalz.

Une culture respectueuse de l'environnement

Troisième front de valorisation, le Cercle a largement contribué au développement de la filière céréalière bio, dont les surfaces sont en constante augmentation, avec l'installation d'un centre collecteur à Jussy. *"Depuis plus de 20 ans, la céréale genevoise est pratiquée en culture des plus raisonnées qu'il soit, puisque les agriculteurs n'utilisent plus de fongicide, ni d'insecticide",* se félicite John Schmalz.

Pour remplacer les herbicides, plusieurs solutions ont été développées ; à l'instar des couverts végétaux, une mesure de protection consistant à occuper le sol avec des plantes qui vont mourir avant que celles que l'on veut cultiver ne poussent. Le Cercle collabore également avec l'HEPIA (Haute Ecole du Paysage, d'Imagerie et d'Architecture) à Lullier, notamment avec le Pr François Lefort, qui a réussi à isoler une bactérie sur un arbre à Chêne-Bourg. Conditionnée, multipliée et réduite en poudre, elle est maintenant distribuée par le Cercle des Agriculteurs et vise à stimuler les cultures en activant la vie microbienne des sous-sols. Cette collaboration s'étend même à un nouveau champ d'activité, avec la création à venir d'une start-up pour l'élevage et le développement de levures pour les brasseries artisanales. Sur la base d'un projet d'étudiants à l'HEPIA, des prélèvements de souches ont été effectués sur des orges brassicoles genevoises. Les premières étapes sont planifiées pour cet été 2019.

Depuis 6 ans, le Cercle utilise des drones pour larguer, chaque année, des capsules en amidon contenant des larves de trichogrammes. Ces mini-guêpes vont permettre d'éviter les pesticides en s'attaquant à la pyrale, un lépidoptère ravageur pour les pieds de maïs. *"Il faut continuer à observer la nature pour développer le futur. Le programme de réduction d'utilisation de différents produits est déjà lancé depuis plus de 15 ans. Les progrès réalisés dans l'amélioration des processus sont conséquents et la volonté de poursuivre existe. Les évolutions ne seront pas tout de suite visibles et il faudra s'armer de patience, mais cela en vaudra la peine",* conclut John Schmalz. ■

Marie-Christine Lang



John Schmalz, Directeur général du Cercle des Agriculteurs



Un concept novateur pour le futur restaurant du Centre intercommunal de sport, loisirs et nature des Evaux

D'une superficie de 50 ha et fréquenté par 200'000 usagers par année, le Centre intercommunal des Evaux, situé sur les communes d'Onex et de Confignon, est le plus vaste parc urbain de Suisse. La restauration dans le parc est assurée par une buvette depuis la fermeture de l'ancien établissement en 2012.

Celle-ci sera remplacée au printemps 2021, avec l'inauguration d'un très beau bâtiment en bois, parfaitement en harmonie avec la nature ambiante, comportant non seulement un restaurant, mais également une salle polyvalente dédiée aux événements publics et privés.

Géré par une fondation dynamique et impliquée

Chargée de la gestion et du développement de ce vaste espace de sports, loisirs et détente, la Fondation des Evaux regroupe les communes d'Onex, Lancy, Bernex, Confignon et la Ville de Genève. "L'Etat de Genève participe également à la Fondation, car il met gracieusement le terrain à disposition par le biais d'un droit de superficie", explique Ruth Bänziger, Présidente de la Fondation et Maire de la ville d'Onex.

Créée en 1982, cette entité a pour mission d'offrir des prestations et des infrastructures de sports et de loisirs diversifiés, accessibles à tous, en préservant et en favorisant la nature et la biodiversité environnante.

Elle compte actuellement 11 sièges, dont un revient à l'Etat et les autres sont répartis selon la participation financière des communes précitées. "Les dédommagements des communes ont été établis sur la base de l'utilisation des infrastructures par les clubs et les associations, ainsi que de la fréquentation du public", précise Ruth Bänziger.

Pour la gestion et l'entretien du parc, la Fondation compte une vingtaine de collaborateurs, une douzaine d'auxiliaires de manière saisonnière, notamment des étudiants qui travaillent au guichet le week-end pour la location de matériel et de courts de tennis, trois apprentis, ainsi qu'un animateur pour le petit train, une attraction très appréciée des jeunes usagers.

Un bâtiment en adéquation parfaite avec le site

La Fondation s'est attelée à trouver la meilleure solution pour remplacer l'ancien restaurant du parc et offrir un nouvel établissement à des usagers très demandeurs. Une rénovation du bâtiment n'étant pas possible pour des raisons techniques, elle a choisi l'option consistant à démolir le rez-de-chaussée et à conserver le sous-sol.



Genève, des communes en action (suite)

“Nous reconstruisons sur le sous-sol, un critère très important au niveau de l’impact sur le paysage. Il s’agit d’une contrainte liée à la situation du bâtiment très proche d’une zone de forêts. Il était par conséquent impossible d’en modifier le gabarit”, expose Philippe Gay, Directeur de la Fondation des Evaux.

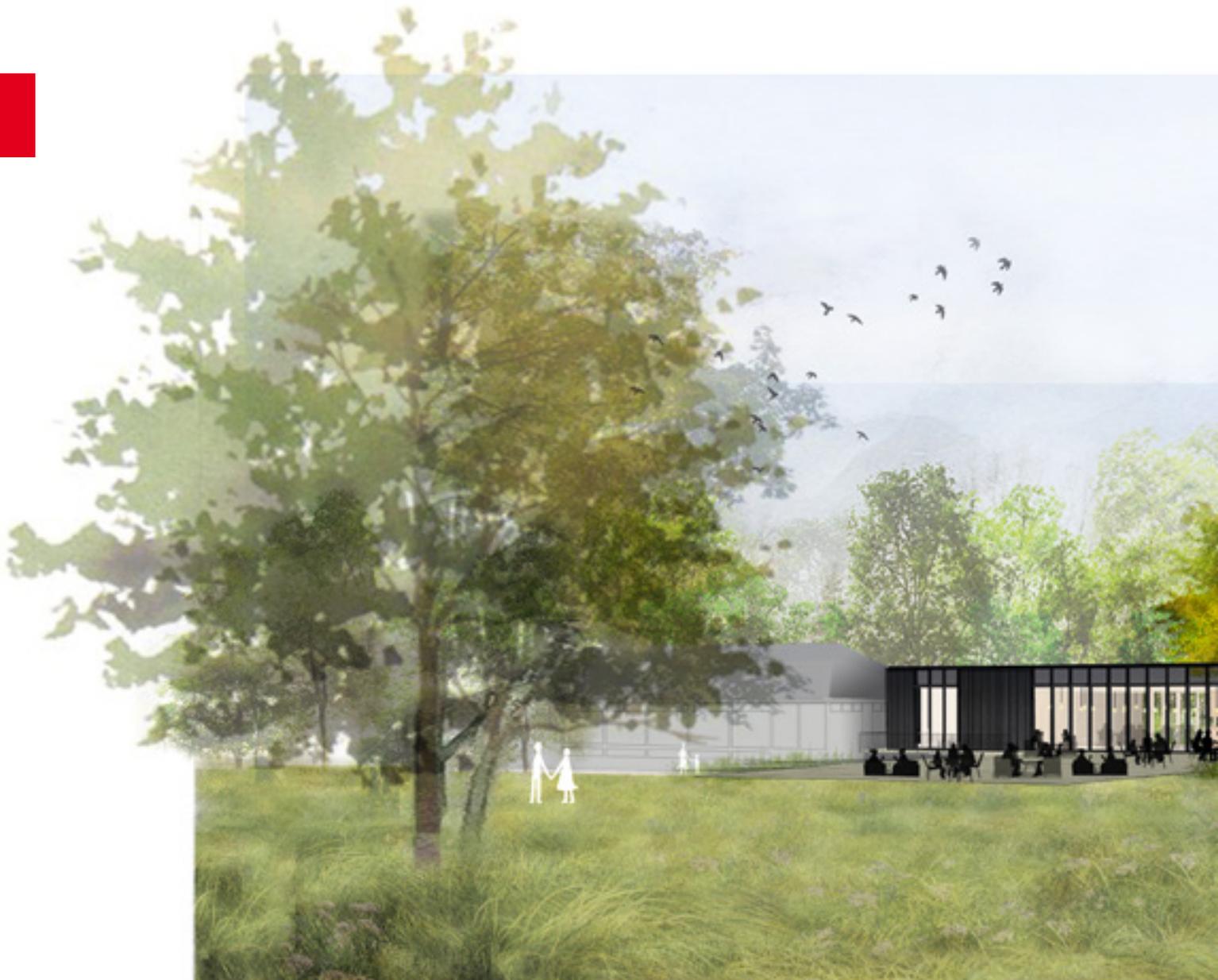
Le projet a été étudié afin de respecter l’adéquation avec la nature environnante et les engagements écologiques et environnementaux. Le concours d’architecture organisé par la Fondation et comptant une demi-douzaine de projets, a été remporté par le bureau Guenin-Hüni, sis à Carouge. Au printemps 2021, un magnifique bâtiment, bardé en bois de mélèze et bénéficiant de larges baies vitrées, se dressera en lieu et place de l’ancien.

Il comptera un restaurant d’une capacité de 90 places à l’intérieur et 140 en terrasse, ainsi qu’une salle polyvalente de 120 places. *“La Fondation a repensé l’implantation de l’intérieur des bâtiments en faisant appel à des professionnels de la restaura-*

tion. La belle cuisine de près de 90 m² pourra aussi bien fournir la salle de restaurant que la salle de banquet”, détaille Philippe Gay. Le coût de l’opération s’élève à 8 millions de francs, un montant tout à fait dans les normes pour ce type d’ouvrage. La Fondation a dû effectuer un travail considérable en amont afin de trouver des solutions pour son financement et présenter un projet suffisamment cohérent et fédérateur pour que les conseils municipaux des communes concernées l’adoptent.

Un concept innovant autour du jardin potager

La Fondation a travaillé sur un concept culinaire en mesure de réunir sport, loisirs et nature. Pour s’insérer dans le cadre naturel enchanteur du parc des Evaux, il s’agissait de promouvoir une alimentation saine et biologique. Par un heureux concours de circonstances, la Fondation a été approchée par une association qui souhaitait développer un jardin potager en permaculture aux Evaux. *“Ayant des objectifs similaires, nous avons pu élaborer un projet qui réponde à notre demande et qui était lié à l’image que nous voulions donner au restaurant”,* indique Philippe Gay. Le jardin potager, exploité par cette association, a été calibré afin de pouvoir, non seulement fournir le restaurant en produits



frais et bios, mais également travailler sur la sensibilisation lors des journées scolaires. L'idée est d'offrir aux élèves du canton la possibilité d'effectuer un parcours ludique dans le jardin potager, avec des permaculteurs présents pour expliquer le concept de ce type d'agriculture unique.

"Le troisième pilier du jardin potager est la formation, avec l'émergence de nombreux jardins potagers participatifs un peu partout. Nous voulons accueillir des stages et des ateliers autour du jardin potager et mettre à disposition des salles de travail, le restaurant et même des dortoirs pour les personnes venant d'un peu plus loin", ajoute Philippe Gay. Le volet sensibilisation et formation fait partie du concept général de la Fondation, qui émane de collectivités publiques et qui est elle-même une entité formatrice. Le Centre intercommunal se positionne ainsi au cœur d'un joli réseau composé de l'École hôtelière, l'espace entreprise, la Fondation officielle de la jeunesse et Aigues Vertes. Auquel s'ajoutera, dans le futur, la ferme agro-urbaine de Bernex. Enfin, la très proactive Fondation s'attelle d'ores et déjà à un nouveau défi, celui de faciliter l'accessibilité au parc en privilégiant la mobilité douce. ■

Marie-Christine Lang

Un magnifique écrin de verdure regorgeant d'activités pour tous

Les 50 hectares du Centre des Evaux sont répartis en trois zones :

La première est dédiée aux sports et compte 8 terrains de football d'entraînement et de compétition, un stade d'athlétisme, 6 courts de tennis de compétition, 4 terrains de beach-volley, 6 terrains de pétanque, 4 tables de ping-pong, une rampe de skateboard, un parcours de disc golf de 18 paniers (frisbee). Le site accueille également un parc aventure composé de 8 parcours "acrobranches" aériens et 3 parcours "mini" pour les enfants de 3 à 6 ans.

La deuxième zone est dédiée aux loisirs, avec des barbecues installés pour les pique-niques, des espaces en location pour les manifestations, des jeux d'enfants, un petit train et des karts à pédales.

La troisième zone est consacrée à la nature, avec la mise en œuvre d'actions pour en préserver la riche biodiversité. Le promeneur peut arpenter la dizaine d'hectares de forêts, les rives du Rhône et les prairies du parc et y découvrir de nombreux points d'intérêt, comme l'hôtel à abeilles sauvages, la spirale aromatique, les ruchers ou l'étang.

"Il fallait répondre à l'importante demande de salles dans les communes pour l'organisation d'événements et de manifestations, sans compter toutes les familles ayant la nostalgie de ce restaurant, où elles avaient célébré les grands moments de leur vie."

Ruth Bänziger, Présidente de la Fondation des Evaux.



25^e Assemblée générale ordinaire de la BCGE

La Banque Cantonale de Genève a tenu sa 25^e Assemblée générale le 30 avril 2019 au Bâtiment des Forces Motrices à Genève, en présence de 578 actionnaires, représentant 88.53% des droits de vote inscrits.



Hélène De Vos Vuadens
Cheffe Communication
et relations investisseurs
(jusqu'au 31 mai 2019)

Augmentation de 17% du dividende

Les actionnaires ont approuvé le rapport annuel et les comptes 2018 à 99.53% et voté à 99.49% le dividende de CHF 3.40 par action.

Les perspectives de l'exercice 2019 sont positives et confortées par les indications du premier trimestre.

Contribution substantielle en faveur des collectivités publiques

L'Assemblée générale a procédé à la répartition du bénéfice disponible.

CHF 22.7 millions ont été répartis entre les actionnaires publics, institutionnels et privés.

Outre le dividende en hausse de 17.2%, elle a voté, conformément à ses statuts, le versement à l'Etat de Genève de CHF 4.9 millions (l'attribution spéciale à l'Etat de Genève, remboursement des avances faites pour les frais de fonctionnement de la Fondation de valorisation).

La BCGE a ainsi distribué une somme totale, y inclus les impôts, de CHF 59 millions aux collectivités publiques au titre de l'exercice 2018, portant le total de sa contribution aux pouvoirs publics depuis 2000 à près de CHF 1 milliard.

Des résultats excellents en dépit d'un contexte difficile

Devant les actionnaires et les invités, Gilbert Probst, Président du Conseil d'administration de la BCGE, a constaté "l'excellence des résultats 2018, obtenus en dépit de coûteuses adaptations réglementaires et de la persistance des taux négatifs".

Il a en outre relevé les trois grandes forces de l'établissement: "les compétences des collaboratrices et collaborateurs, l'équilibre entre digitalisation et relation personnalisée avec le client et enfin la culture de la banque, authentique et englobante".

La croissance, axe stratégique majeur

Blaise Goetschin, Président de la Direction générale, a quant à lui souligné le niveau du chiffre d'affaires qui a, en 2018, dépassé la barre des CHF 400 millions. De même, l'augmentation des revenus, du bilan et des fonds propres conforte la crédibilité de l'institution sur ses marchés.

L'accroissement du *cash-flow* permet une meilleure diversification des activités de la banque, renforçant la solidité de la BCGE et faisant d'elle "une véritable valeur de croissance".

Le rapport annuel 2018 peut être consulté sur notre site Internet <https://www.bcg.ch> à la rubrique **Publications/Rapports financiers**, ou commandé par e-mail auprès de communication@bcg.ch

Calendrier

Les résultats du premier semestre 2019 seront publiés le 06.08.2019.

L'Assemblée générale 2020 est fixée au 05.05.2020. ■



La BGCE est le reflet de la structure de l'économie genevoise

“Les résultats de la banque pour l'année 2018 sont excellents. Ces résultats ont été obtenus au prix de nombreux chantiers d'adaptation aux multiples réglementations – comme l'échange automatique d'informations ou les exigences en matière de fonds propres de Bâle III – et, malgré la continuité des taux négatifs, un climat conjoncturel et boursier discontinu, ainsi qu'un environnement local et international politique parsemé d'incertitudes.

Imperturbable, le titre BCGE a produit une performance remarquable (+17.1%) au sein de l'indice SPI (qui a reculé de 8.6%). Il offre un rendement attractif de 1.8% (dividende sur le cours en fin d'année), dans un environnement de taux déprimé. Les actionnaires publics et privés ne peuvent que se réjouir de cette régularité et de cette confiance du marché.”

Gilbert Probst
Président du Conseil d'administration



“Die Genfer KB überzeugt”

“L'exercice 2018 est de haute qualité comme l'indique le rapport annuel. Nous avons même pu lire dans la *Finanz und Wirtschaft*: *Die Genfer KB überzeugt.*”

Blaise Goetschin
CEO

Eléments-clés Progression sur tous les fronts

26%

Progression du résultat opérationnel, propulsé par les revenus commerciaux et l'innovation

12%

Avance des produits d'exploitation, ce qui positionne la banque dans le haut du tableau des banques cantonales

17%

Augmentation du dividende proposée à l'Assemblée générale

12%

Hausse du bénéfice net à CHF 91.2 millions

29%

Part des commissions au chiffre d'affaires, démontrant une bonne diversification des revenus et des risques

1.06%

Marge d'intérêt en amélioration, grâce à une bonne gestion ALM et un faible coût du risque

30%

Parts des revenus en EUR et USD, en augmentation constante, signe d'une diversification accrue

22%

Part du marché hypothécaire genevois

10%

Le résultat opérationnel sur les fonds propres se situe au plus haut niveau face aux pairs

16.6

milliards de CHF de financement de l'économie, essentiellement genevoise

2.9

milliards de CHF de crédits supplémentaires aux entreprises et aux particuliers en trois ans

26.7

milliards de CHF de fonds gérés et administrés

19'800

entreprises, collectivités publiques et personnes morales clientes

La BCGE accessible en Suisse pour ses clients

Bien connaître les attentes, le profil et la situation de son client est primordial pour construire une relation personnalisée avec lui et le conseiller de façon optimale. La Banque Cantonale de Genève poursuit ainsi sa stratégie de disponibilité présente avec ses clients et les accompagne en Suisse. Dans ce contexte, elle renforce ses compétences en gestion de fortune, à Lausanne, mais aussi à Zurich et prochainement à Bâle. Entretien avec Christoph Habluetzel, Chef Private Banking Switzerland.

La Banque Cantonale de Genève possède des bureaux à Lausanne et à Zurich. Quels sont les enjeux de cette présence sur ces deux places financières ?

D'une manière générale, les nouvelles exigences des clients, de plus en plus mobiles, ont révolutionné les modèles d'affaires et le concept de territorialité. L'économie est en effet fortement influencée par le monde extérieur et nos clients attendent de notre part une adaptation souple et rapide à cet environnement. La banque doit être en mesure de les accompagner non seulement à Genève, mais aussi sur les marchés nationaux et internationaux.

Ceci induit par conséquent une présence plus soutenue sur la place financière et industrielle suisse, à l'attention de résidents suisses et d'une clientèle étrangère implantée à Lausanne et à Zurich, tels que des expatriés ou des entreprises étrangères.

Notre présence à Lausanne et à Zurich est tout d'abord le fruit du rachat, en 1997, de Anker Bank, alors établie à Zurich, Lausanne, Genève et Lugano. Une des activités principales de cet établissement était le *private banking*, sur laquelle la BCGE a décidé de capitaliser. Ainsi, en 2008, dans un objectif de regroupement des forces sous une marque ombrelle, puis de rationalisation informatique, nous avons intégré ladite banque, avec ses propres succursales.

Pour illustrer votre exemple, quels sont les développements de votre bureau de Lausanne ?

Ces dernières années, le nombre de Genevois domiciliés au-delà des frontières cantonales a considérablement évolué. Nous nous engageons ainsi à suivre, par exemple, les membres de notre communauté **Best of*** – détenteurs d'un mandat de gestion *private banking* – là où leurs activités et leur domiciliation les amènent. Nous sommes aussi en lien avec des entreprises genevoises qui se développent en dehors du Canton de Genève, en Suisse comme à l'étranger.

Notre objectif est d'apporter des solutions personnalisées et de proximité aussi bien à une clientèle suisse qu'internationale. Nous souhaitons dès lors, continuer à renforcer les expertises pour lesquelles nous sommes déjà reconnus sur la place financière.





“Notre objectif est d’apporter des solutions personnalisées aussi bien à une clientèle suisse qu’internationale, ainsi qu’à des sociétés étrangères installées en Suisse.”

Christoph Habluetzel
Chef Private Banking Switzerland

En ce qui concerne notre bureau de Lausanne, nous avons fait évoluer notre dispositif, avec la constitution d’une équipe, directement conduite par le nouveau responsable de succursale depuis le 1^{er} juillet 2019, dédiée essentiellement à la clientèle résidant autour du bassin lémanique. Nos clients peuvent également compter sur un nouveau responsable des activités Business partners et un nouveau *Relationship manager senior*. Cette équipe supplémentaire est fortement implantée dans la région et possède une longue expérience de la gestion de fortune et du conseil bancaire.

Vous parlez d’un renforcement des activités de gestion de fortune. Quelles en sont les perspectives ?

Les activités des succursales de la BCGE en Suisse sont chapeautées par le département *Private Banking Switzerland*. Aujourd’hui, nos implantations à Lausanne, à Zurich et dès l’automne à Bâle, constituent un centre global de compétences en *private banking*. Ce sont des entités qui travaillent ensemble, en collaboration avec le siège de Genève, sur fond de mobilité et de flexibilité.

En rassemblant nos compétences autour d’un périmètre où nos clients sont actifs, nous sommes capables de répondre encore plus efficacement à leurs besoins, tout en leur permettant de garder une proximité fondamentale avec leur partenaire de confiance qu’est la BCGE. ■

Bastion, votre sécurité financière



Bastion

votre sécurité financière

La multiplication des cas de fraude et autres types d’attaques suscite un intérêt médiatique et des questionnements croissants. Fidèle à ses principes de protection de la sphère privée et de sécurité des données, la BCGE a développé des solutions permettant à ses clients de se prémunir contre certains risques, ainsi que des outils parmi les plus sûrs pour réaliser leurs opérations en ligne.



Pierre Villanti
Responsable Produits
et services clientèle privée

En tant que client, avec le questionnaire et l’entretien Bastion, vous identifiez les types de menaces auxquelles vous êtes exposé et quelles actions vous pouvez entreprendre pour les contrer au maximum.

En effet, au-delà de la sécurité intrinsèque offerte par ses solutions, la BCGE vous accompagne dans la sécurisation de vos avoirs, en vous aidant à prendre conscience des menaces, mais aussi des moyens à mettre en œuvre pour les minimiser.

Bastion est un entretien personnalisé entre le client et un expert de la banque spécialement formé dans ce domaine, qui traite de questions relatives à la sécurité bancaire, visant à

protéger la vie privée et le patrimoine de menées criminelles potentielles. Trois angles y sont considérés :

- Les précautions à prendre pour protéger son patrimoine face à la criminalité financière.
- La protection de la connexion à Netbanking face aux pirates sophistiqués.
- La sécurisation des moyens de paiement face aux pièges des délinquants.

L’ensemble des problématiques de sécurité liées aux avoirs est ainsi abordé avec le client, au travers d’un questionnaire ayant pour objectif d’analyser ses pratiques et ses connaissances en la matière.

Au terme de cette analyse, il sera capable d’établir rapidement un diagnostic de son niveau de sécurité et aura à sa disposition des mesures concrètes et précises lui permettant de l’optimiser. Il pourra également adopter des comportements de prudence systématique lors de l’utilisation de ses prestations bancaires.



Envie d’en savoir plus ? Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous présenter Bastion. ■

L’examen de sécurité Bastion est gratuit pour les clients disposant d’un mandat **Best of**® et pour ceux bénéficiant du programme

(3 et 4 bonus).

BCGE Asset management signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies

Attentive à l'évolution de la société, la BCGE a développé depuis plusieurs années une gamme de prestations bancaires "BCGE Performance responsable", qui cherche à intégrer efficacement les critères éthiques et écologiques. Dans ce contexte, BCGE Asset management rejoint les signataires des Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UNPRI).



Laurent Brossy
Analyste financier
Investissement responsable

Un engagement pragmatique depuis 20 ans

La BCGE entend mettre à disposition de sa clientèle des solutions qui contribuent au développement d'une économie durable, à la fois crédibles et performantes. En matière d'investissement, BCGE Asset management offre, depuis plus de 20 ans, des produits qui intègrent des facteurs de durabilité (ESG), selon une approche qui vise à augmenter les rendements tout en diminuant les risques spécifiques.

"L'approche de la banque, pragmatique et inclusive, repose sur l'idée qu'une entreprise qui respecte l'environnement, valorise le capital humain et adopte de bonnes pratiques de gouvernance est mieux équipée pour surperformer sur les plans économique et financier. Notre expérience a montré que c'est également un bon moyen de réduire les risques spécifiques liés à chaque investissement individuel."

Constantino Cancela
Chef de BCGE Asset management

Une référence reconnue internationalement

Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), au nombre de six, initiés en 2006 à l'initiative des Nations Unies, rassemblent aujourd'hui plus de 2'000 signataires en Suisse et à l'international. Il s'agit d'un engagement volontaire, qui s'adresse au secteur financier afin d'inciter les investisseurs à intégrer des critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement.

L'initiative PRI fournit un cadre de référence international et reconnu aux acteurs de la finance. En qualité de signataire, BCGE Asset management vise à appliquer de manière progressive et pragmatique les six Principes pour l'Investissement Responsable suivants (<https://www.unpri.org/>):

1. Intégrer les questions ESG aux processus décisionnels et d'analyse des investissements.
2. Intégrer les questions ESG aux politiques et procédures en matière d'actionnariat.
3. Demander aux entités dans lesquelles nous investissons de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.
4. Encourager l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements.
5. Coopérer en vue d'améliorer la mise en place des PRI.
6. Rendre compte des activités et des progrès accomplis concernant la mise en place des Principes.



Une politique RSE raisonnée

Fondée, par sa mission légale, sur un projet de service à la communauté, la BCGE s'inscrit dans une démarche durable et éthique, alignée sur les intérêts des clients et de la société. Résistant au phénomène de *greenwashing*¹, elle poursuit une ligne de conduite respectueuse de ses responsabilités sociétales et environnementales, tout en tenant compte de ses enjeux stratégiques et de développement commercial. Elle intègre les questions d'ordre environnemental, social et de gouvernance dans l'analyse des risques, l'octroi de crédit, la sélection des partenaires et les choix d'investissement. ■

¹ Le *greenwashing* (éco-blanchiment) est une méthode de marketing consistant à communiquer auprès du public en utilisant l'argument écologique. Le terme *greenwashing* est souvent utilisé par des ONG pour stigmatiser les entreprises qui tentent d'afficher des préoccupations environnementales qu'elles sont loin d'avoir dans leurs pratiques.

Comment procéder pour s'équiper, emprunter, investir, se faire conseiller, s'informer ou se protéger en visant les plus hauts critères éthiques et environnementaux ?

La BCGE a créé un label interne "Performance responsable" pour proposer à ses clients une gamme de prestations stratégiques responsables (voir *Dialogue printemps 2019: Evolution de l'offre de prestations "Performance responsable"*, Laurent Brossy, analyste financier).

Les conseillers de la BCGE sont à votre disposition pour vous la faire découvrir.

Pour en savoir plus :
<https://www.bcge.ch/financer-et-investir-autrement>



LA BCGE S'ENGAGE

BCGE engagée pour la mobilité durable aux côtés des TPG

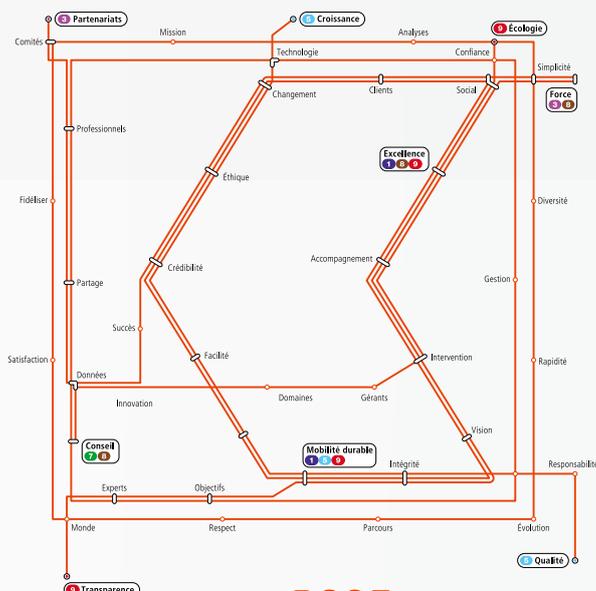
Soucieuse de l'environnement, la Banque Cantonale de Genève encourage la mobilité de ses collaborateurs en finançant leur abonnement aux transports publics. Son partenariat avec les Transports Publics Genevois (TPG) se profile, à ce titre, comme une action citoyenne et exemplaire en matière de développement durable.

La responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise (RSE) regroupe un ensemble de principes qui touchent à la gouvernance et aux choix stratégiques de l'entreprise, ainsi qu'aux critères sociétaux et environnementaux. Une banque cantonale est, par nature, fondée sur un service à une communauté. Ainsi, la BCGE a adopté, dans les faits, une ligne de conduite respectueuse de ses responsabilités RSE en offrant à ses collaborateurs un abonnement annuel Unireso afin de les encourager sur la voie de la mobilité douce.

Dans cet esprit, elle leur donne l'opportunité d'être des acteurs de la mobilité écoresponsable. En leur permettant entre autres, de favoriser la prise des transports publics et en les aidant à gérer la gestion complexe du stationnement, elle contribue à leur qualité de vie et renforce, d'une manière générale, la sensibilisation aux questions environnementales.

C'est pourquoi, partageant des valeurs fondamentales d'intérêt public, de durabilité et de vision d'avenir avec les TPG, la BCGE a accepté de faire partie des entreprises témoins dans le cadre de leur initiative visant à inciter d'autres entreprises à s'engager pour une mobilité durable. Dans ce contexte, les TPG proposent une palette étendue de services : financement d'abonnements Unireso, organisation de services de navettes lors d'événements d'envergure, intégration d'un titre de transport dans la billetterie d'un spectacle ou d'une manifestation privée ou publique.

Nous saluons l'originalité de leur campagne sur le thème de l'écomobilité, mettant en scène le logo des sociétés partenaires, sous la forme d'un plan de réseau. Découvrez celui de la BCGE ! ■



BCGE,
engagée pour
la mobilité
durable

Soucieuse de l'environnement, la Banque Cantonale de Genève encourage la mobilité durable de ses collaborateurs en finançant leur abonnement aux transports publics. Elle contribue ainsi à leur bien-être tout en préservant la qualité de vie dans la région.

Favoriser l'écomobilité, ensemble c'est possible!
tpg.ch/business

BCGE
tpg business

Prix de l'Artisanat 2019 décerné à l'Atelier MAQ3, maquettistes d'architecture



Maquette au 1/100: Mégaron – Centre Associatif, Lancy – 2014, Brodbeck et Roulet

Le Prix de l'Artisanat de Genève¹, créé en 1991 et soutenu par la BCGE depuis 1999, a pour vocation de valoriser chaque année les compétences d'un artisan genevois, son engagement pour la formation de la relève, ainsi que la transmission de son savoir-faire. Il a été remis cette année à l'Atelier MAQ3, créateur de maquettes d'architecture, d'urbanisme et de concours.

L'Atelier MAQ3 (www.maq3.ch) a été fondé en 2010 par Jean-Jacques Haegler, Julien Marquet et Jérôme Blanc, dans la continuité de l'atelier initié par François Meyer en 1970, pour lequel les 3 associés d'aujourd'hui étaient alors employés. En 2009, le départ à la retraite de leur mentor est une opportunité formidable d'unir leur passion commune pour la création de maquettes et par là-même, de perpétuer le travail déjà accompli. Ils s'associent alors pour reprendre l'atelier.

Une décision dont ils sont particulièrement fiers, 10 ans après, en recevant le Prix de l'Artisanat. La synergie de leurs compétences en tant qu'architecte d'intérieur, de coordinateur de travaux et d'ébéniste fait leur force. Aujourd'hui, équipé d'outils à la pointe de la technologie, l'Atelier MAQ3 est reconnu pour sa dimension novatrice du métier de maquettiste.

La cérémonie de remise du Prix de l'Artisanat de Genève 2019, ouverte par le conseiller d'Etat Pierre Maudet, chargé du Département de l'économie, et Sandrine Salerno, conseillère administrative de la Ville de Genève, s'est déroulée le 8 mai au Théâtre Pitoëff. Etaient également présents: Xavier Magnin, président de l'Association des communes genevoises,

Guy Mérat, président du jury et, pour la BCGE, Hélène De Vos Vuadens, responsable du département Communication et relations investisseurs (jusqu'au 31.05.2019). ■



[Retrouvez sur la chaîne YouTube de la BCGE: le film mettant en scène les trois maquettistes.](#)

¹ Soutenu par la BCGE, le Prix de l'Artisanat de Genève est décerné sous l'égide de l'Association des Communes Genevoises et attribué par l'Etat de Genève.

Sept recommandations à la clientèle privée

Comment bien gérer ses finances personnelles dans un environnement marqué par des taux d'intérêt extrêmement bas ?



Pierrette Jaton Klopfenstein
Responsable de la division Genève



La pyramide alimentaire représente un modèle d'alimentation saine. Un déséquilibre dans les proportions, surtout aux niveaux les plus bas, met en péril l'intégrité de tout l'édifice.

La pyramide financière BCGE: nous avons développé une philosophie patrimoniale permettant de construire votre équilibre financier selon vos possibilités, vos étapes de vie et vos projets personnels. Des liquidités aux placements, nos conseillers vous accompagnent dans votre démarche.

Pour en savoir plus:
<https://www.bcg.ch/pdf/conseil-financier-personnalise.pdf>

1 Réaliser un *check-up* financier annuel pour déterminer la bonne allocation de ses actifs et le juste rapport entre ses revenus et ses charges.

Etablir son budget annuel, au moins une fois par année, permet d'anticiper les écarts entre ses revenus et ses dépenses et, si nécessaire, de prendre des mesures pour y remédier. Il est également important de vérifier la bonne allocation de ses avoirs entre liquidités disponibles à court terme, épargne, prévoyance et placement à long terme.

2 Prévoir suffisamment de liquidités et une réserve d'épargne.

Dans la mesure du possible, préserver un montant compris entre un et deux salaires mensuels pour régler les factures courantes et faire face aux imprévus; constituer une épargne¹ équivalant à trois ou quatre salaires mensuels afin de disposer d'une liberté d'action pour l'avenir et pour réaliser des projets personnels.

3 Constituer une prévoyance individuelle en profitant des avantages fiscaux, dans les limites prévues par la loi.

Pour compléter ses revenus issus de l'AVS et de sa caisse de pension et viser un taux de remplacement de 80% lors de sa retraite, souscrire dès que possible, des produits de troisième pilier, en leur allouant chaque année au minimum la moitié d'un salaire mensuel.

4 Procéder à une analyse patrimoniale personnelle à chaque étape décisive de son parcours de vie privée et professionnelle.

Trois points essentiels: vérifier sa couverture et celle de ses proches en matière de risque (invalidité, décès). Procéder à une analyse patrimoniale dynamique afin d'identifier les lacunes de revenus futurs. Anticiper, le plus tôt possible les mesures permettant de les combler afin de maintenir son niveau de vie après la retraite.

5 Investir son patrimoine disponible dans un mandat de gestion de fortune, avec une approche hautement diversifiée, rigoureuse et transparente.

Une fois les besoins de base (liquidités, épargne, prévoyance) optimisés, on peut rechercher de meilleurs rendements par des placements financiers, en fonction de son horizon temps et de son profil de risque. On recommandera de privilégier la délégation de la gestion de son patrimoine à des professionnels compétents, dont la stratégie d'investissement s'appuie sur des principes directeurs transparents et rigoureux, orientés sur l'économie réelle.

6 Financer son habitation principale ou secondaire, en profitant des taux d'intérêt très bas actuels.

Intégrer le financement de son habitation principale et/ou secondaire dans une vision de son budget à long terme, en tenant compte de l'évolution future des taux d'intérêt et des frais d'entretien. Profiter des faibles charges financières actuelles pour augmenter son épargne, par exemple, en vue de travaux importants à effectuer ou pour amortir plus rapidement son hypothèque (voir notre article en page 22).

7 Choisir un partenaire bancaire sûr, bénéficiant d'une excellente réputation.

Confier son patrimoine financier à un établissement bancaire repose sur une totale confiance. Sa robustesse, ainsi que son approche durable et responsable de la relation client sont primordiales. Aussi, une grande attention doit être portée aux recommandations sur les mesures de protection de ses avoirs et de ses transactions pour réduire les risques au maximum.

¹ La BCGE propose un programme de fidélité BCGE à des conditions intéressantes.

, qui permet d'obtenir des intérêts supplémentaires

Emergents vs régions à croissance dynamique

L'expression "marchés émergents", utilisée pour la première fois en 1981 par Antoine Van Agtmael, employé à l'International Finance Corporation of the World Bank, caractérise à l'époque "les économies en phase de sortie du sous-développement". Cette définition se réfère à des économies à revenu intermédiaire et à fort potentiel de croissance, qui s'ouvrent sur l'économie mondiale. A la suite de la publication du rapport de l'Organisation mondiale des Nations Unies en 2015, les organisations internationales ont récemment renoncé à utiliser le terme "pays émergents".



Socrate Ferro
CIIA, Analyste financier

Ce rapport présente les progrès de développement réalisés dans le monde et classe désormais les pays par "région en développement" et "région développée". Le terme émergent est donc abandonné et la notion de régions introduite. La BCGE a décidé de suivre le même principe et utilise désormais le terme "région à croissance dynamique".

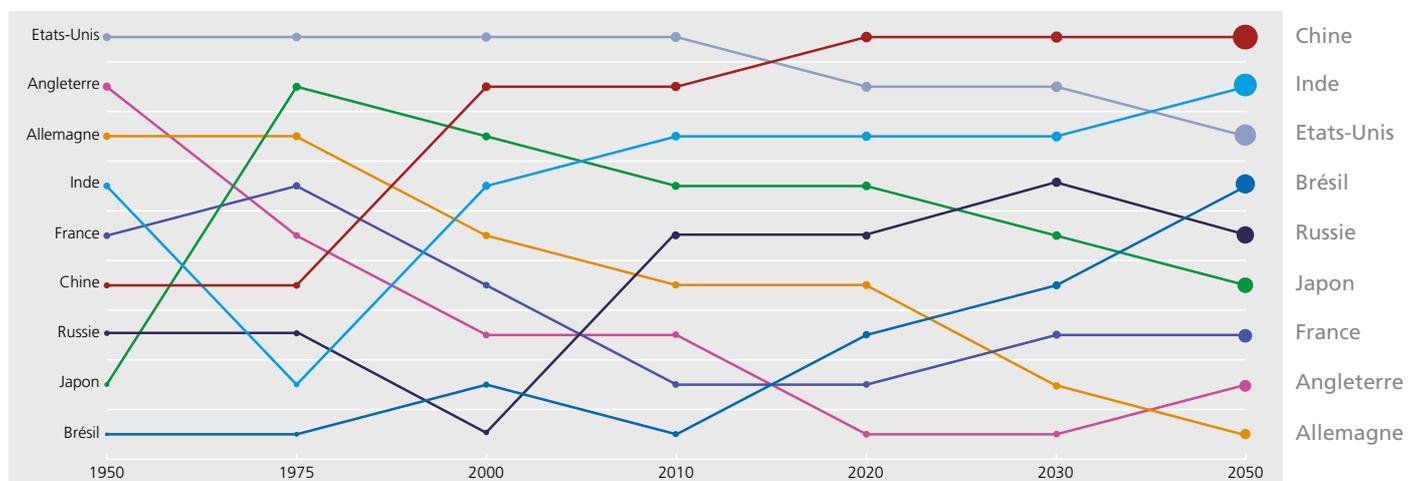
Force est de constater que le poids économique et démographique de ces régions est en constante augmentation. La répartition du PIB mondial de ces régions a largement dépassé les pays développés (57.6% vs 42.4%). La Banque mondiale prévoit même que la richesse annuelle produite (PIB) de la Chine et de l'Inde dépassera celle des Etats-Unis à l'horizon 2050. Quant à la répartition de la population mondiale, les pays développés ne représentent que 15% du total.

Par ailleurs, la sophistication de l'activité économique des régions à croissance dynamique a de moins en moins à envier à celles des pays développés, grimpant également sur l'échelle de qualité et de valeur ajoutée de la production industrielle.

Trois groupes de pays identifiés

L'agrégat des pays à croissance dynamique avait besoin d'un rafraîchissement et d'un traitement permettant de considérer l'hétérogénéité et le poids grandissant du tissu économique de ces régions, caractérisées par certains pôles de développement. A la BCGE, nous avons identifié trois groupes bien distincts :

- Les pays exportateurs de matières premières et très sensibles aux prix des métaux industriels et de l'énergie (Amérique latine, Russie...).
- Les pays exportateurs de produits manufacturés de basse valeur ajoutée (ASEAN) et de haute valeur ajoutée (Chine, Taiwan et Corée du Sud...).
- Les pays encore largement endettés à l'extérieur en USD (déficit courant), sensibles à l'impact du risque politique sur la devise (Inde, Turquie, Mexique...).



Source : Data from World Bank and The World in 2050, PriceWaterhouseCoopers 2008 ; updates 2015 from John Hawksworth and Gordon Cookson

Afin de répondre à cette nouvelle donnée d'hétérogénéité des marchés dynamiques, la BCGE a ainsi modifié son approche d'investissement dans la construction du portefeuille émergent, en abandonnant une approche globale.

Dorénavant, elle allie fondamentalement l'approche *top-down* (macroéconomique) et *bottom-up* (sélection des meilleurs gérants) en investissant dans les régions et/ou pays selon la nature de l'activité économique et son positionnement dans le cycle conjoncturel des marchés, tout en recourant à l'architecture ouverte comme précédemment.

A titre d'exemple, dans nos mandats **Best of***, le positionnement actuel privilégie la production industrielle de basse valeur ajoutée en Asie (ASEAN), moins exposée à la problématique du commerce mondial et du cycle des investissements technologiques de haute valeur ajoutée privilégiés les deux dernières années. Les pays exportateurs de matières premières, ainsi que les pays largement endettés en USD sont moins représentés dans une phase d'incertitude de prix et de devises. ■

Sur le même sujet :

[Marchés émergents – un concept dépassé,](#)
article rédigé par Blaise Goetschin, CEO, BCGE,
dans PME Magazine, juin 2017, Rubrique *L'invité*

L'investissement non coté, différents métiers spécialisés

L'investissement non coté, usuellement appelé *private equity*, désigne le financement sous forme de prise de participation directe au capital d'une entreprise à l'actionariat privé, avec pour objectif de contribuer à son développement en améliorant son potentiel de création de valeur.



Ozren Bakaric
Responsable Corporate advisory

Il regroupe principalement quatre types de métiers, chacun correspondant à un stade de développement de l'entreprise.

- Le *venture capital* s'intéresse aux entreprises nouvellement créées et à fort potentiel de développement.
- Le *growth capital* vise à financer l'expansion des entreprises en croissance.
- Le *buyout* regroupe les opérations liées aux rachats d'entreprises dans le cadre de transactions (avec ou sans effet de levier).
- Le *distressed private equity* concerne l'acquisition, l'injection de ressources financières et le redressement d'entreprises en difficulté.

Cycle d'investissement en quatre phases

Quel que soit le type de métier, le *private equity* s'articule autour d'un cycle de quatre phases.

Tout commence par le *deal flow*, ou comment trouver des opportunités d'investissement de montants adéquats et en nombre suffisant, de façon à pouvoir effectuer la meilleure sélection possible.

Il s'en suit le *deal execution*, ou comment transformer cette opportunité en une participation. Parmi les outils utilisés, nous trouvons typiquement les actions de préférence, éventuellement avec dividendes prioritaires ou liquidation préférentielle. Ces prises de participation sont généralement assorties de plans d'intéressement importants pour conserver la motivation des dirigeants de l'entreprise.

La phase suivante est celle qui relève de la véritable compétence du *private equity* visant à faire croître les entreprises en portefeuille. Elle peut prendre la forme d'une expertise sectorielle approfondie, d'un vaste réseau de contacts, d'une compréhension spécifique du marché, d'une vision stratégique unique en tant que moyen d'identification et création de valeur, ou encore d'une expérience dans la mise en place d'équipes de direction efficaces et au bénéfice d'une capacité de réingénierie des processus d'affaires.

Ce cycle d'investissement se termine par l'*exit strategy*, ou comment monétiser, à la plus haute valorisation possible, tout ce long investissement effectué au cours de plusieurs années; par exemple par une cession à une société industrielle, une vente à un autre acteur de *private equity*, une reprise par l'équipe de direction actuelle ou étrangère à l'entreprise cédée, ou encore par une introduction en bourse. Cette étape exige des talents de

négociateur et une connaissance approfondie des transactions financières.

Diverses modalités de paiement peuvent être mises en place pour accorder les intérêts, divergents par nature, du vendeur et de l'acheteur. La forme la plus classique est le paiement en *cash* le jour de clôture de la transaction. Certaines transactions incluent des clauses de complément de paiement prévoyant le paiement d'un prix le jour de clôture, avec des montants payables ultérieurement sur la base des résultats futurs de l'entreprise.

Notre expertise en *private equity*

Au cours des dix dernières années, la BCGE a acquis une solide expérience en *private equity*. Depuis 2008, nous jouons un rôle actif dans les investissements directs à travers Capital Transmission SA, notre société d'investissement spécialisée dans la prise de participations minoritaires et les financements mezzanine des PME en Suisse et en France. Nous sommes également au bénéfice d'une expérience éprouvée en sélection de fonds *private equity*, notamment à travers la gestion de trois fonds de fonds des millésimes 2014, 2017 et 2019, visant les meilleurs spécialistes de l'investissement non coté. ■

Les enjeux de l'hypothèque lors de la retraite. Comment la choisir ? Faut-il l'amortir ?

En Suisse, seulement 37.5% des ménages sont propriétaires de leur logement et même si ce taux est en constante augmentation depuis les années 1970, il est loin de la moyenne européenne (70%). A Genève, ce taux est de seulement 18%. Toujours selon les statistiques, le taux d'endettement hypothécaire des ménages bat tous les records. Selon la BNS, il dépasse les 140% du PIB (contre une moyenne de 80% pour les pays les plus avancés). En effet, il y a 1'014 milliards de francs d'hypothèques totales en cours actuellement en Suisse ! Dès lors, quand arrive le moment de la retraite, la question de l'amortissement de la dette se pose. Passons en revue les éléments nécessaires à la meilleure stratégie.



Albert Gallegos
Directeur Conseil patrimonial
et prévoyance

Premièrement, afin de faire les bons calculs il faut connaître le coût réel de sa dette.

Comment procéder ? Quelques remarques préliminaires : les intérêts hypothécaires sont déductibles du revenu imposable, ce qui diminue la charge fiscale. Si la dette hypothécaire est remboursée, le revenu imposable, ainsi que la charge fiscale augmentent. L'effet est inversé si l'on contracte une hypothèque supplémentaire.

Par conséquent, il faut absolument connaître son "taux marginal d'imposition" (TMI), qui est le taux applicable à tout revenu supplémentaire ou à toute diminution du revenu.

Deuxièmement, il faut prendre en considération son profil d'investisseur.

C'est-à-dire sa capacité objective et subjective à investir dans des produits plus ou moins risqués. Cela permet de déterminer les éventuels investissements que l'on peut réaliser et ainsi comparer le rendement net de ceux-ci avec le coût réel net de la dette évoqué plus haut.

Troisièmement, la situation familiale et surtout l'aspect successoral ont un rôle important à jouer dans le choix d'amortir ou pas la dette hypothécaire.

En effet, si l'on a prévu le transfert d'un bien immobilier à un membre de la famille, en fonction de sa propre situation financière et celle du bénéficiaire, il faut bien calculer si ce transfert se fait avec ou sans hypothèque, car l'impact au niveau de la fiscalité peut influencer le choix final.

Ainsi, le propriétaire qui souhaiterait analyser l'éventualité d'un amortissement, doit se poser les questions suivantes : combien me coûte la dette après la déduction des intérêts ? A combien s'élève mon taux marginal d'imposition ? Dois-je rembourser une partie de mon hypothèque avec mon épargne sans risque ou dois-je vendre mes placements pour le faire ? En cas de transfert du bien à un héritier : dois-je garder la dette à mon nom ? Quelle est la situation de mon héritier ?

Prenons un exemple pour illustrer cette problématique (voir tableau ci-après) : un couple marié, domicilié à Chêne-Bougeries, avec un revenu imposable de CHF 170'000, qui paie un impôt de CHF 45'111. Son taux moyen d'imposition est de 23.8%. Il possède CHF 100'000 d'épargne, dont il n'a pas besoin à moyen terme. Sa dette hypothécaire de CHF 150'000 arrive bientôt à échéance. Le taux d'intérêt brut y relatif est de 2%. Son TMI s'élève à 38.5%.

Avec ces éléments, calculons le coût réel de la dette. Le couple paie à sa banque CHF 3'000, montant déductible de son revenu, qui lui permet d'économiser CHF 1'155 (intérêts payés multipliés par le TMI). Ce calcul nous permet d'affirmer que le taux hypothécaire réel après impôt est de 1.23% et pas de 2%. Le taux ainsi calculé servira de base pour déterminer s'il vaut la peine d'amortir.

Pour faire le bon choix, il faut déterminer la propension au risque du couple. Est-il très conservateur dans ses placements ou aime-t-il prendre des risques mesurés ?

S'il place son épargne sur un simple compte bancaire qui lui rapporte 0.1% de rendement, il devrait rembourser son prêt. En effet, l'épargne lui rapporte beaucoup moins que ce que lui coûte réellement sa dette.

En revanche, s'il a investi dans un fonds diversifié avec 50% en actions qui génère un rendement moyen sur le long terme de 1.97% après imposition, alors, en principe, il ne faudrait pas amortir !

Mieux encore, imaginons qu'il peut racheter des années de sa caisse de pension et que celle-ci rémunère l'avoir de prévoyance avec un taux moyen de 1%; il

faudrait alors investir dans sa prévoyance professionnelle, qui est de loin le meilleur investissement, pour autant qu'au préalable une analyse de la caisse de pension ait été faite par rapport au degré de couverture et à la réserve de fluctuation de valeurs et de l'allocation d'actifs.

En conclusion, la fiscalité ne doit pas être le seul élément qui détermine la bonne stratégie financière. La solution hypothécaire optimale passe par l'analyse financière globale, qui tient compte de la prévoyance, des placements et de la diversification, ou encore de la succession. ■

Comparaison de rendements entre divers investissements à long terme*

Investissement	Compte Epargne	BCGE Epargne (Avantage service) 4 bonus (en %)	Fonds Balanced CHF (en %)	Fonds World Equity CHF	Rachats de la caisse de pension (en %)
Montant imposable (intérêts, dividendes)	0.10	2.10	1.25	2.00	
Moins la déduction de l'impôt sur le revenu (TMI 38.5%)	0.04	0.81	0.48	0.77	
Montant non imposable (gains en capital)			1.20	2.50	
Rendement net après impôt sur le revenu	0.06	1.29	1.97	3.73	7.47

* Les informations contenues dans ce tableau ne constituent en aucun cas un conseil de placement, un conseil fiscal ou un conseil d'une quelconque autre nature. Aucune décision de placement ou autre ne doit être prise uniquement sur la base de ce document. La BCGE décline toute responsabilité pour d'éventuels dommages, directs ou indirects, relatifs à l'utilisation de ces données.

Prêt hypothécaire, une décision réfléchie

Vous envisagez d'acheter, de construire ou de rénover un bien immobilier et recherchez le financement le mieux adapté à votre situation ?

S'engager dans un projet immobilier est l'une des décisions les plus importantes de la vie. Celle-ci, mûrement réfléchie, s'inscrit dans une étude globale et approfondie de vos aspirations, contraintes et perspectives.

Le caractère unique et le degré de complexité de chaque situation requièrent un suivi personnalisé avec un partenaire expérimenté.

La Banque Cantonale de Genève, leader sur le marché hypothécaire du canton de Genève, peut vous accompagner tout au long de votre démarche. Elle vous propose des solutions hypothécaires simples, modulables et au taux optimal. Elle peut également, en qualité de banque universelle, répondre à toutes vos autres questions financières.

Vous souhaitez en savoir plus ou découvrir comment votre prêt hypothécaire BCGE peut bonifier votre épargne ?

Nos conseillers experts se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions: hypothèque@bcge.ch ■

Visuel : œuvre exclusive réalisée pour la BCGE par Brigitta Lopez, artiste suisse alémanique, du Studio Illustrationsdesign à Zurich.

Acquisition | Construction | Renovation

LE TAUX OPTIMAL

Prêt hypothécaire: une décision réfléchie

S'engager dans un projet immobilier est un parcours complexe. Il exige une attention constante et un partenaire connaisseur et expérimenté.

Un partenaire qui enrichit votre réflexion et s'engage à vos côtés.

Les conseillers experts de la Banque Cantonale de Genève sont à votre disposition pour vous accompagner vers la décision optimale d'évaluation et de financement.

BCGE
votre architecte financier

BCGE.ch 058 211 21 00



Foyer-Handicap partenaire des PME genevoises

Voilà 50 ans cette année que Foyer-Handicap a vu le jour à Genève. Depuis lors, la Fondation poursuit sa mission: rendre possible l'intégration complète des personnes en situation de handicap au sein de la société et tendre vers l'inclusion. Consciente de l'importance de l'activité professionnelle pour la valorisation de chaque individu, elle a créé, dès ses débuts, des services qui proposent des prestations de qualité dans plusieurs secteurs économiques.

Le Label-fh: des services de qualité

Le Label-fh est la marque des produits et services de la Fondation Foyer-Handicap. Il est synonyme de proximité et garant d'une qualité artisanale, locale et sociale. Depuis 2016, Foyer-Handicap est un véritable acteur de l'économie locale. Ce sont en effet quelque 500 collaborateurs.trices qui travaillent au sein de divers secteurs: transports, formation, communication, conditionnement, broderie, moyens auxiliaires, restauration et horticulture. La Fondation a mis sur pied de nombreux partenariats avec des PME du canton, et souhaite en développer davantage dans le futur. Les opportunités pour les collaborateurs.trices se multiplient et la qualité de travail des services obtient une reconnaissance croissante: preuve en est, le défilé ininterrompu des clients du restaurant Ô5, l'établissement géré par les collaborateurs.trices de Foyer-Handicap. Savoureuse, de saison et engagée dans le développement durable, la cuisine du restaurant favorise les produits locaux et issus d'une agriculture biologique. Avec un service rapide et un personnel attentionné, le Ô5 est une adresse incontournable du quartier des Acacias.

Notre futur partenaire, c'est vous

Depuis leur création, les services ont évolué, se sont professionnalisés pour devenir de vraies entreprises sociales. Il y a quelques années encore, la vie professionnelle en milieu "protégé" était séparée du reste du monde. Aujourd'hui, l'objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap de travailler dans des entreprises ouvertes et en contact avec le public. Tous les services de Foyer-Handicap réussissent le pari de générer qualité et productivité, tout en respectant le rythme de chacun.e. Si les activités des entreprises ont désormais une dimension économique, elles doivent aussi avoir un sens pour la personne qui les réalise, dans le respect des valeurs de la Fondation: épanouissement, valorisation et reconnaissance.

Label-fh vous intéresse-t-il? Rendez-vous sur notre site

label-fh.ch | foyer-handicap.ch | 022 309 11 11



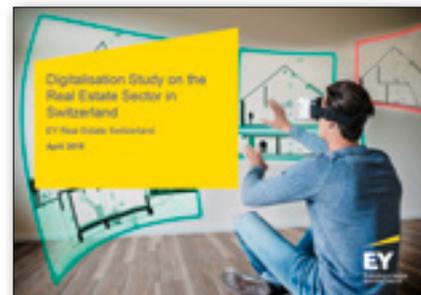
Avec le soutien de
la République et canton de Genève



Focus sur deux études

La numérisation exerce une influence sensible et croissante sur le secteur immobilier suisse. C'est ce qui ressort d'une étude d'EY, faisant suite à un sondage auprès de 160 entreprises actives sur le marché immobilier helvétique. La mise à disposition de données pertinentes sous forme numérique est considérée comme un élément crucial. Outre des gains d'efficacité, elle permet d'optimiser par anticipation, en se basant sur des valeurs historiques, des mesures d'entretien, des risques de recours lors de facturations de frais annexes ou le comportement de résiliation des locataires. Autant d'exemples dont la survenance a des impacts sur la valeur de l'immobilier.

En termes d'organisation interne, moins d'une personne interrogée sur dix estime nécessaire l'existence d'un département responsable du numérique au sein de la direction. Pourtant, souligne l'étude, concevoir la numérisation comme une technologie de l'information est trop réducteur. Cette thématique concerne en effet toutes les fonctions de l'entreprise et devrait être pensée de manière transversale, par exemple en créant un poste de "Chief Digital Officer".



EY – *Digitalisation Study on the Real Estate Sector in Switzerland*, avril 2019.
<https://www.ey.com/ch/fr/home>

La cybersécurité représente un processus permanent qui doit être à l'agenda du conseil d'administration et de la direction générale, pas du seul département informatique. La cybercriminalité peut en effet se traduire par des impacts aux conséquences majeures en termes financiers, commerciaux et de réputation. Or, près d'une entreprise sur deux (49%) au monde dit en avoir été victime, selon une étude de PwC diligentée auprès de plus de 7'000 entreprises de 123 pays. En Suisse, ce nombre s'élève à 44%, mais il est probablement plus élevé en réalité, le pays n'exigeant pas que les fraudes soient annoncées. Au vu des implications et de l'ampleur du phénomène, l'étude insiste sur le fait que les conseils d'administration ne peuvent pas déléguer cette responsabilité stratégique et doivent évaluer régulièrement les risques des marchés et les risques financiers, mais aussi les menaces provenant du cyber-espace. Ces dernières doivent être identifiées et comprises en termes d'impacts financiers sur les affaires.

PWC – *Pulling fraud out of the shadows*, *Global Economic Crime and Fraud Survey 2018*, complété par l'analyse axée sur la Suisse: PwC Suisse,
Les cyber-risques sont un enjeu au plus haut niveau de l'entreprise, mars 2019.
<https://www.pwc.com/gx/en/services/advisory/forensics/economic-crime-survey.html#cta-1>
<https://www.pwc.ch/fr.html>



Le livre à découvrir

Raconter l'histoire du franc suisse depuis sa création jusqu'à nos jours, tel était le projet d'Yves Genier, journaliste économique au quotidien *La Liberté*, dans un petit ouvrage très synthétique et efficace, qui vient d'être publié dans la collection *Le Savoir suisse*.

Le rôle du franc suisse dans les transactions internationales s'avère loin d'être insignifiant, comme le rappelle l'auteur: septième devise la plus échangée au monde, après le dollar, l'euro, le yen, la livre et les dollars australiens et canadiens; stabilité politique et économique; masse monétaire l'une des plus importantes au monde, due à la taille de l'économie suisse, qui arrive au 19^e rang mondial et qui accumule les excédents. Comme on le sait, les crises chez nos voisins rendent notre devise trop désirable, la renforçant de manière exagérée, au grand détriment de notre industrie d'exportation et des professions liées au tourisme.

Pour y faire face, la Banque Nationale Suisse n'a guère de latitude. Ce qui l'oblige parfois à des stratégies aux conséquences néfastes pour l'économie nationale: "Aussi, la politique monétaire suisse est-elle à l'image de ces funambules sur une corde raide: trouver le moyen d'avancer dans un juste milieu entre les besoins indigènes et les impulsions extérieures. La Suisse, en tant que petite économie gagnant un franc sur deux à l'étranger, ne peut pas se permettre d'ignorer ce dernier, même quand cela ne correspond pas à ses intérêts."

YVES GENIER

Le franc suisse – *La fragilité d'une monnaie forte*, 2018.
Presses polytechniques et universitaires romandes



plier ici

plier ici



Banque Cantonale de Genève

Conseil en ligne

Dialogue

Case postale 2251

1211 Genève 2

Obtenez plus
d'informations
sur les prestations
de la BCGE



Veuillez compléter le coupon, le détacher, le plier et le coller, puis nous le renvoyer.

Information BCGE

- Devenir client Financer mon logement Préparer ma retraite Faire gérer ma fortune
 Achat/vente d'entreprises Conseils en ingénierie financière (pour les entreprises) Conseil patrimonial
 Autre _____

Je souhaite être appelé par un conseiller au n° de tél. _____

Je suis joignable le: lundi mardi mercredi jeudi vendredi entre ____ et ____ heures

www.bcge.ch info@bcge.ch 058 211 21 00



Information et abonnement *Dialogue*

Dialogue est consultable sous format électronique sur le site internet de la BCGE (www.bcge.ch)

- Je souhaite recevoir l'édition papier de *Dialogue* (offre réservée aux clients de la banque) – 3 éditions par an
 Ma suggestion à la rédaction de *Dialogue* _____

dialogue@bcge.ch 022 809 20 04



Madame Monsieur

Prénom _____ Nom _____

Rue/n° _____ NPA/localité _____

Tél. prof. _____ Tél. privé _____



BCGE

La BCGE est également présente dans 20 autres agences du canton

Agences ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi matin, sur rendez-vous, pour un conseil spécialisé
Carouge-Marché, Chêne, Servette-Wendt

Agences ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Bernex, Champel, Eaux-Vives, Florissant, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Ile, Jonction, Lancy-Centre, Meyrin-Cité, Onex, Pâquis, Plainpalais, Plan-les-Ouates, Praille-Acacias, Vernier, Vézenaz

Agence ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Versoix

A l'extérieur du canton, succursales, filiales et bureaux de représentation en Suisse

Lausanne 021 321 07 17
Zurich 044 224 65 06

en France

Lyon +33 472 07 31 50
Annecy +33 450 66 68 27
Paris +33 176 77 33 91

dans le monde

Dubaï +97 143 29 83 00
Hong Kong 022 810 81 80

La BCGE au
Grand-Saconnex

Votre banque disponible 24h/24



Netbanking / Mobile Netbanking



1816 Trading online



Chaîne YouTube BCGE



Banque en ligne

Les conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30, et le samedi de 9h à 16h.



125 appareils de banquette

La BCGE offre la gratuité des retraits aux bancomats de toutes les banques cantonales, soit le plus grand réseau de distributeurs automatiques de Suisse (1'600 bancomats).



<https://bcge.shop/>

BCGE.shop est un site de la BCGE, sur lequel divers objets représentant les valeurs de la banque sont en vente.

 bcge.shop